

FISHERY COUNTRY PROFILE

**Food and Agriculture
Organization of the
United Nations**

FID/CP/ROM



Octobre 2004

PROFIL DE LA PÊCHE PAR PAYS

**Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture**

**RESUMEN INFORMATIVO SOBRE LA
PESCA POR PAISES**

**Organización de las
Naciones Unidas para
la Agricultura y la
Alimentación**

LA RÉPUBLIQUE DE ROUMANIE**DONNÉES GÉNÉRALES**

Superficie:	138 391 km ²
Superficie du plateau continental:	22 998 km ²
Eaux continentales:	730 000 ha
Longueur de la côte:	225 km
Population (2002):	21 681 000
PNB (2003):	\$UE 56.9 milliards
PNB par habitant (2003):	\$UE 870
PNB agricole (2003):	\$UE 25 milliards

Taux de change Indicatif 1 \$EU = 33 200.07 LEI (moyenne de 2003)

DONNÉES SUR LE SECTEUR DE LA PÊCHE

Bilan des produits (2001):

	Production	Importations	Exportations	Apports Totaux	Disponibilités par habitant
		tonnes liveweight			kg/year

Poisson pour la consommation humaine	16 238	56 751	340	72 866	3.4
Poisson pour la consommation animale et autres usages	-	125 000	0.0	125 000	

Effectifs employés (2002):	
Secteur primaire (y compris l'aquaculture):	10 600
Valeur brute des produits de la pêche (prix payé aux producteurs en 2002):	\$EU 40 millions
Commerce (2002):	
Valeur des importations:	\$EU 56,1 millions
Valeur des exportations:	\$EU 2 millions

STRUCTURE AND CARACTERISTIQUES DU SECTEUR HALIEUTIQUE

1. Structure du secteur de la pêche

1.1 Ensemble du secteur

La production halieutique a enregistré un déclin constant, à partir de 270 000 tonnes en 1986, à 16 238 tonnes in 2002. Ce déclin est le résultat des crises économiques spécifiques à une période de transition vers l'économie de marché et à la déclaration de la ZEE. La pêche hauturière en eaux profondes a cessé à cause de l'augmentation des coûts de production. A présent, environ 57 pour cent des apports domestiques en produits de la mer proviennent de l'aquaculture (9 248 tonnes), environ 30 pour cent de la pêche continentale (4 868 tonnes), et 13 pour cent des captures marines (2 122 tonnes).

1.2 Le sous - secteur marin

Il s'est produit une baisse considérable des captures marines ces dernières années, de 14 000 tonnes in 1989 à 6 200 tonnes en 1990 et à 1 200 tonnes in 1991. Le tonnage est remonté à 4 301 tonnes en 1998 pour baisser de nouveau à 2 122 tonnes en 2002. Les changements de l'écosystème de la Mer Noire ont été reflétés dans la composition des captures commerciales. En 2002, les captures marines étaient dominées par les petits pélagiques: le sprat Européen (*Sprattus sprattus*), avec 76 percent du total; l'anchois européen (*Engraulis encrasicolus*), 14 percent; le merlan (*Merlangius merlangus*), 4 pour cent; et le chincharde Méditerranéen (*Trachurus mediterraneus ponticus*), 1 pour cent. Le sprat européen est l'espèce la plus abondante de la partie roumaine de la Mer Noire, au

point de vue tonnage et au point de vue des valeurs commerciales. La pêche du sprat – diminuant de 3 318 tonnes en 1997 à 1 617 tonnes en 2002 – a montré la forte sensibilité de cette espèce aux conditions environnementales. Les captures de chinchard méditerranéen ont chuté de 3 tonnes in 1999, mais ont ensuite repris pour atteindre 21 tonnes en 2002.

Il existe 19 points de débarquement le long de la côte Roumaine, et les plus importants sont: Sulina, Sfantu Gheorghe, Cap Midia, Constanta, Mangalia et Agigea. Environ 80 pour cent de la production est débarquée dans les deux principaux ports de Constanza et Mangalia. Le reste des captures est pratiquement entièrement débarqué à Sulina, Sfantu Gheorghe et Cap Midia, et sur quelques autres points de débarquement.

En 1980, la pêche industrielle s'est développée sur la côte roumaine, avec la mise en place d'un flotte chalutière pour les zones de 18–40m de profondeur. Actuellement il existe 9 chalutiers enregistrés au Registre des Navires de Pêche.

La pêche côtière est pratiquée sur le littoral de la partie roumaine de la Mer Noire, entre Sulina et Vama Veche, dans des eaux peu profondes sur une trentaine de sites. Il existe deux formes de pêche :

- la pêche commerciale pratiquée par des compagnies privées;
- la pêche à la ligne pratiquée par des individuels.

En 2002, 21 compagnies privées étaient autorisées à pratiquer la pêche commerciale. Plus de 4 500 pêcheurs exerçaient ce mode de pêche et utilisaient 880 bateaux, 40 sennes de fond, 1260 filets/trémails pour le turbot, 11 sennes de plage et 9030 lignes.

La pêche dans la Mer Noire est une pêche saisonnière qui est pratiquée de la mi - mars à la fin octobre.

Les pêcheries de la Mer Noire ont été fortement dégradées par l'eutrophisation, la surpêche et l'introduction accidentelle d'espèces étrangères, telles la méduse *Mnemiopsis leidyi*. Le nombre d'espèces nobles (esturgeon, turbot, requin, maquereau, mulet et espadon) est à présent très faible, et leurs stocks sont dans une situation critique. Sur la côte roumaine existent 9 espèces en situation critique parmi les familles des Acipenseridae, Belonidae, Bleniidae, Mugilidae, Syngnathidae et Scorpaenidae; 6 espèces vulnérables dans les familles des Gobiidae, Mullidae et Scophthalmidae; et 5 espèces menacées d'extinction des familles des Sparidae, Scombridae, Centracanthidae et Triglidae.

Les populations des trois espèces de dauphins vivant dans la Mer Noire – *Phocoena phocoena relicata*, *Delphinus delphis ponticus* et *Tursiops truncatus ponticus* – sont à présent dans un état critique. Malgré les mesures prises, comme l'interdiction de leur capture depuis 1966, et la signature d'accords internationaux et de conventions, leurs populations ont continué de diminuer, essentiellement à cause de la pollution.

1.3 Le sous - secteur continental

La pêche commerciale est pratiquée dans le Danube, la Prut et le delta du Danube. La production des pêches continentales a atteint 4 868 tonnes en 2002, en baisse de 7 pour cent par rapport à 2001 (5 235 tonnes). La pêche dans le Danube vise l'aloise du Danube (*Alosa pontica*), plusieurs espèces d'esturgeons (*Huso huso*, *Acipenser stellatus*, *Acipenser gueldenstaedtii*), la carpe commune (*Cyprinus carpio*), le silure glane (*Silurus glanis*) et

d'autres espèces, de même que les carpes chinoises qui se sont échappées des fermes d'élevage. Dans le delta du Danube, les principales espèces sont la carpe du Caucase (*Carassius auratus gibelio*), la brème (*Abramis brama*), la carpe commune, l'aloise du Danube, le silure glane, le brochet (*Esox lucius*) et le sandre (*Stizostedion lucioperca*).

Environ 3 000 pêcheurs sont enregistrés, qui travaillent par deux avec des barques à rames (d'environ 5 m de longueur) et qui utilisent des filets dérivants, des lignes à esturgeons, des filets maillants et des capéchades, plus quelques engins tels les sennes dans la zone du delta.

1.4 Le sous - secteur de la pêche de loisir

La pêche de loisir est réglementée par l'octroi de licences. Les institutions en charge de la gestion des ressources émettent des licences aux associations de pêche sportive, qui ensuite émettent des permis individuels à leurs membres. En 2002, environ 106 000 pêcheurs amateurs ont acheté leur permis. En Roumanie, les captures ainsi pêchées sont auto - consommées.

1.5 Le sous - secteur de l'aquaculture

En 2002, la production aquacole était de 9 248 tonnes. La plupart des fermes d'élevage pratiquent des cycles de 2 à 3 ans pour la polyculture de cyprinidés, soit de manière extensive ou semi - intensive, utilisant peu d'intrants comme les aliments ou les engrains. Les principales espèces d'élevage sont la carpe commune (*Cyprinus carpio*), la carpe argentée (*Hypophthalmichthys molitrix*), la carpe à grosse tête (*Hypophthalmichthys nobilis*), la carpe du Caucase (*Carassius auratus gibelio*), la carpe herbivore (*Ctenopharyngodon idellus*), la truite arc- en- ciel (*Oncorhynchus mykiss*), et la truite fario (*Salmo trutta fario*).

La Roumanie ne pratique pas la mariculture commerciale. Des essais d'élevage de moules ont été développés par l'Institut National de Recherche et de Développement Marins de Constanza, en coopération avec une compagnie privée.

2. Utilisation des produits

2.1 Utilisation après récolte

La production est destinée à la consommation humaine; seuls les poissons sans valeur, et les résidus, sont destinés aux animaux, à la production de farine, d'engrais, ou pour les appâts, etc. Le poisson est soit vendu entier (en frais, réfrigéré ou congelé), soit transformé (vidé, sans tête, en filets), semi préparé (mariné, pâte de poisson, œufs de poisson, salé, ou fumé), ou mis en conserve (avec huile, sauce tomate ou autre). Le poisson, à l'état brut est transformé à partir de produits congelés à bord ou à partir du produit frais mis sous glace, conditionné et salé suivant son origine (eau douce, eau saumâtre ou marine). La majorité des poissons d'élevage sont soit mis sous glace soit congelés après la récolte. Ils sont parfois vidés, étêtés, filetés ou mis en darnes.

La salaison est surtout pratiquée pour les espèces originaires du delta du Danube (carpe, rotengle, brème) et aussi en partie pour des espèces marines (anchois, sprat et merlans). L'utilisation de glace semble être mal pratiquée, avec en particulier une faible utilisation de glace en paillettes. Le poisson peut être vidé ou gardé entier avant sa commercialisation. Parfois les producteurs ont intégré des installations plus modernes, pour combiner le

filetage, le fumage et le salage.

A présent, le secteur de la transformation est entièrement privé.

2.2 Le marché du poisson

A ce jour la criée n'existe pas en Roumanie. La distribution du poisson se pratique suivant différents canaux. La majorité des produits passe entre les mains de seulement deux opérateurs avant d'atteindre le consommateur. Le producteur vend à un revendeur indépendant ou à un intermédiaire. Le marché de gros est très peu développé en Roumanie, ce qui a pour conséquence une chaîne courte avec des prix de revient élevés dus au transport et à la distribution.

Le marché intérieur est approvisionné par la pêche d'eau douce, la pêche marine et l'aquaculture d'eau douce, les mois d'hiver limitant la pêche dans la Mer Noire, et des limitations étant imposées pendant la période de frai.

3. Bilan du secteur des Pêches

3.1 Rôle de la pêche dans l'économie nationale

Le secteur de la pêche ne joue qu'un rôle marginal dans le Produit National Brut et il est en constante diminution suite au déclin de la pêche hauturière et à celui de l'élevage.

3.2 La demande

Dans les années 80, la consommation oscillait entre 7.2 et 11.8 kg par habitant et par an. La demande et la consommation de poisson ont depuis les années 90 beaucoup changé. La consommation a chuté, surtout à cause de la baisse de l'offre locale et de l'augmentation des prix par rapport aux autres protéines d'origine animale. En 2001, la moyenne par habitant atteignait 3.4 kg de poisson, tandis que la consommation de viande et produits dérivés était de 48 kg par habitant.

3.3 Emploi

On estime que 10 600 personnes travaillent dans le secteur des pêches, dont 46% sont des pêcheurs artisiaux, 18% sont employés dans l'élevage, 27% dans les pêches continentales et 9% dans la pêche marine. Cette estimation n'inclut pas le secteur de la transformation.

3.4 Le développement rural

La pêche est d'une grande importance socio-économique dans le delta du Danube, où il n'existe pratiquement pas d'autres sources d'emplois (en agriculture ou dans l'industrie).

4. Le développement du secteur des pêches

4.1 Contraintes

Les principales contraintes du secteur des pêches ont pour origine l'évolution récente du pays. Le passage d'une structure étatique centralisée à un système d'économie de marché

privatisé, s'est produit dans un contexte de bas revenus, de possibilités limitées d'investissements, d'une structure de marché rudimentaire et d'infrastructure de transport peu développées.

4.2 Stratégie de Développement

Le développement du secteur des pêches en Roumanie vise à établir un équilibre entre le niveau des stocks et son exploitation; le renforcement et le développement de la compétitivité de certaines entreprises viables économiquement; la stabilisation du marché du poisson; l'amélioration de la qualité des produits; et une aide au développement économique des régions qui dépendent du secteur.

4.3 Projets de Développement

Le but principal des projets de développement est de s'assurer que les stocks sont durables malgré les changements environnementaux créés par la construction de barrages et d'usines hydroélectriques, la pollution des eaux et la pression sur les ressources halieutiques. Pour ce faire, l'Etat gère plusieurs fermes de production de fingerlings afin d'aleviner les collections d'eau gérées par les pêcheurs professionnels ou amateurs. De plus, l'introduction des esturgeons en aquaculture se développe et il existe un intérêt considérable pour sa reproduction artificielle, afin de protéger les stocks et permettre l'alevinage de fingerlings dans le Danube.

En 2003, un programme de formation de pêcheurs professionnels et leur octroi de diplôme a été mis en place. Ce programme n'est pas réservé à un nombre limité de pêcheurs mais vise plutôt à assurer la conservation de l'environnement aquatique grâce à une exploitation durable des ressources et à mettre en place des méthodes de pêche appropriées pour les espèces ciblées.

4.4 Recherche

L'Institut National de Recherche et de Développement des Pêches Marines "Grigore Antipa" de Constanza est responsable de la majorité des recherches dans la Mer Noire. La recherche dans le delta du Danube et dans la rivière elle-même est menée par l'Institut National de Recherche Danube, de Tulcea. La recherche en aquaculture est menée surtout par l'Institut des Pêches de Galati, et par la Station de Recherche Piscicole de Nucet.

Les principales contraintes de la recherche en Roumanie sont le financement, les budgets publics étant leur principale source.

Les principaux sujets de recherche comprennent:

- Le développement de la reproduction artificielle et les techniques d'élevage de différentes espèces de poissons.
- Le développement de l'élevage de l'esturgeon pour produire du caviar de qualité et les élevages de poissons d'eau douce.
- L'amélioration des technologies existantes pour la reproduction artificielle et l'élevage d'espèces continentales, en utilisant des systèmes extensifs et intensifs.
- L'introduction de la spatule (esturgeon, *Acipenser spathula*) en élevage.

5. Enseignement

L'Université "Dunarea de Jos" de Galati, à travers son Département des Pêches et de l'Aquaculture, est le principal fournisseur de formation de haut niveau dans la pêche. Egalelement, chaque université d'agriculture donne des cours sur les méthodes de reproduction des poissons, aux élèves réguliers comme aux occasionnels, mais à différents niveaux suivant les sujets.

6. L'aide étrangère

Afin de préparer son accession à l'UE, la Roumanie a reçu des aides de l'UE à travers le programme Phare pour "Le Renforcement des Capacités et la Restructuration des Pêches et de l'Aquaculture" dans le cadre d'un projet de jumelage avec l'Espagne. L'identification des opportunités de développement du secteur des pêches et de l'aquaculture est aussi un objectif de ce projet qui a démarré en septembre 2002 et qui doit continuer jusqu'à la fin de 2004.